

RÈGLEMENT du « TRAINING CONNECTÉ NO LIMIT » 18 ème Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes

ARTICLE 1 : CONCEPT

Le « Training Connecté NO LIMIT » est un défi connecté organisé par l'Association Azur Sport Organisation, ouvert à toutes et à tous, que vous soyez inscrit(e) ou non à l'une des épreuves du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2026.

Ce challenge est totalement gratuit et a pour objectif de rassembler l'ensemble de la communauté running autour d'une préparation collective au Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes.

L'objectif est de cumuler un maximum de kilomètres entre le 08 juin et le 08 novembre 2026 (veille de l'événement).

Le challenge repose sur un double dynamique :

- Individuelle : chaque participant suit sa progression à travers un classement général basé sur le total de kilomètres réalisés.
- Collective : un compteur en ligne affiche en temps réel le cumul global des kilomètres parcourus par l'ensemble des participants.

ARTICLE 2 : LIEUX ET DATES

Le challenge se déroulera du 08 juin au 08 novembre 2026 (veille de l'événement).

Il s'agit d'un challenge connecté, à réaliser où que vous soyez dans le monde, seul(e) ou accompagné(e), à votre rythme et dans le respect de la « Charte Éco-Responsable du Coureur Connecté ».

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions au TRAINING CONNECTÉ NO LIMIT sont gratuites et ouvertes à tous.

L'inscription s'effectue en ligne via le lien ci-dessous :

<https://www.marathon06.com/2026/epreuves/training-connecte/>

Lors de la confirmation de son inscription au Training Connecté NO LIMIT, le participant recevra par mail un lien permettant d'enregistrer sa performance à l'issue de chaque sortie via l'importation d'un fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre ou application).

Chaque participant pourra ensuite télécharger en ligne un e-cadre personnalisé aux couleurs de l'événement afin d'immortaliser chaque sortie.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

La participation implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du présent règlement ainsi que de la Charte Éco-Responsable du Coureur Connecté.

Toute tentative de triche ou de fraude, notamment l'utilisation d'un engin motorisé ou non motorisé (vélo, trottinette, etc.), entraînera la non prise en compte immédiate de la trace concernée.

ARTICLE 5 : TEMPS DE COURSE

Le challenge s'étale sur une période continue, sans objectif de temps. L'objectif est de cumuler un maximum de kilomètres dans le cadre de sa préparation physique.

Chaque participant est libre de transmettre autant d'activités qu'il le souhaite entre le 08 juin et le 08 novembre 2026.

ARTICLE 6 : DROIT À L'IMAGE

Lors de son engagement au challenge, chaque participant autorise expressément Azur Sport Organisation (ou ses ayants droit) à diffuser et repartager les photos réalisées dans le cadre du challenge en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour, et pour toute la durée.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Vous participez à ce défi connecté à vos propres risques et sous votre entière responsabilité.

Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la condition physique nécessaire pour y participer.

Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels.

Vous dégagez Azur Sport Organisation, ses employés, dirigeants et organisateurs de toute responsabilité pour toute réclamation relative à une blessure personnelle, un décès ou des dommages matériels résultant de votre participation à cet événement.

ARTICLE 8 : RÉCOMPENSES

À l'issue du challenge :

- Le participant homme et la participante femme ayant cumulé le plus de kilomètres recevront chacun un dossard pour l'épreuve de leur choix lors du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2027 ;
- Le deuxième homme et la deuxième femme recevront chacun une réduction de 50 % sur leur inscription à l'épreuve de leur choix du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2027 ;
- Le troisième homme et la troisième femme recevront chacun une réduction de 25 % sur leur inscription à l'épreuve de leur choix du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2027.

Ces récompenses sont valables uniquement dans le cadre des épreuves du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2027 et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement ou échange.

ARTICLE 9 : COMMUNICATIONS

Dans le cadre de son inscription au Training Connecté NO LIMIT, chaque participant accepte expressément de recevoir des communications de la part d'Azur Sport Organisation relatives au challenge, au Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes ainsi qu'aux autres événements et actualités organisés par l'association.

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation et de la promotion des événements d'Azur Sport Organisation et ne seront en aucun cas cédées à des tiers sans consentement préalable du participant.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles sur simple demande auprès de l'organisateur.